Compagnie:

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Unité:

BORDEREAU D'ENVOI

BT

C.U.

- PV **00539/96** 

##

Date des faits : Le 01 août 1996

Lieux des faits :

OBJET:

O B J E T : Observation d'un objet volant non identifié

Témoin (s) : S.

 $\mathbf{F}$ 

Résultat de l'enquête : phénomène inexpliqué

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
1	SYNTHESE
2	AUDITION DE S J (témoin).
3	AUDITION DE B (témoin)
4	PLAN DE SITUATION
5	PROGRAMME DES VOLS REGULIERS ( AEROPORT )
6	COUPURE ARTICLE

1	М.	те	Procureur	ae	1 <b>a</b>	<b>Republique</b>
_		_				

Transmis le : 11/08/1996

M. le Préfet

par

Au Général, Commandant la Région aérienne Monsieur le Ministre de la Defense, direction générale de la gendarmerie nationale, bureau défense-opérations

signature et cachet

Archives

Jnité: BT		DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF	Nº PIÈGE Nº FEIÑ
C.U.	- PV <b>00539/9</b> 6		01 1
Vu les arti	du service de la les opérations suivante Le onze août mil neuf	ret du 20 mai 1903 portant règlement s gendarmerie.	res et trente trois
	Le cinq août m au bureau de notre uni	oil neuf cent quatre vingt-seize à neu té, monsieur S J dem , exerçant la profession de chauf	eurant
	le jeudi 1 er août 199	e avoir été témoin d'un phénomène qu' 16 vers 21 heures 30 alors qu'il se tr cise qu'il était en compagnie de plusi chose dans le ciel.	ouvait sur sa
	Ces deux témoi	ns décrivent ce phénomène de la façon	suivante :
	blanche à l'extrémité direction Nord-Sud (	de couleur verte fluo dans le sens de arrière. Cette boule est passée trés).  a de Mr S. J. , PIECE N°	vite dans la
			nt du vert au jaune
		rédigé et adressé à la Compagnie à ).	( N° 669/96 de
	ciel lorrain.	n que le on du 1 er août 1996 à propos de cette <b>de l'article joint, PIECE N° 6 )</b>	a fait paraître un e boule verte dans le

PROCES - VERBAL

### VERIFICATIONS EFFECTUEES

L'endroit où le phénomène a été aperçu se trouvant dans la zone d'approche des pistes de l'aéroport régional à , les vérifications suivantes ont été faites.

Le cinq août 1996, nous avons pris attache avec le commandant de la brigade des transports aériens. Il a été porté à notre connaissance que dans la journée du 1 er août 1996 entre 21 heures 25 et 21 heures 40, cinq avions de ligne ont atterri

(C.f programme des vols réguliers, PIECE N° 5)

Après contact avec le service circulation aérienne de cet aéroport, il L'enquêteur

Compagnie:

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

MDARMERIE NATIONALE (MARIE ), mpagnie :

Unité :

C.U.

BT

PROCES - VERBAL

DE

### RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLE

s'avère que la tour de contrôle n'a eu aucun rapport faisant apparaître ce phénomène par les pilotes de ligne.

Au cours de nos services, aucun autre témoignage n'a été porté à notre connaissance, que ce soit dans ou les communes avoisinantes.

Un plan de situation est joint afin de localiser le lieu d'observation et la trajectoire de cette boule.

( C.f PIECE Nº 4 )

PV 00539/96

Mentionnons que le jour des faits, nous trouvant en service nocturne à partir de 23 heures, la température relevée sur le thermomètre de la pharmacie de était de 23° centigrades. La nuit était étoilée, temps clair et chaud.

A ce stade de l'enquête et des éléments en notre possession, aucune explication ne peut être donnée à ce PAN (phénomène aérospatial non identifié).

A , le onze août mil neuf cent quatre vingt seize. L'enquêteur

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie :

# REI

PROCES - VERBAL	
DE	
NSEIGNEMENT ADMINISTRATIF	
Maries readed surveys before selected resident resident resident	N° PIÈC
AUDITION	2

	e 112	
	Nº PIÈCE	N° FEUILLET
Andrakhar impaire-	2	

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

Unité : BT

C.U. PV 00539796

Nous soussigné : gendarme C P , en résidence à Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant A au bureau de notre unité, entendons:

, 46 ans, né le demeurant

marié, chauffeur, nationalité française,

qui déclare le cinq août mil neuf cent quatre vingt seize A neuf heures et neuf minutes:"-----

---Je me présente à vos services pour vous relater le fait suivant. -----Le jeudi 1 er août 1996 vers 21 heures 30, je me trouvais sur ma terrasse avec des amis, Mr NI J qui demeure à rue et sa concubine Mme F . A ce moment, nous avons vu passer dans le ciel une lumière verte fluo, style flamme de chalumeau. Cela s'est produit en une fraction de seconde puis plus rien. Il n'y a que moi et cette dame qui l'avons vu, car mon épouse et Mr N - se trouvait dos tourné à cette boule. ------Concernant ce phénomène, je peux le décrire de la façon suivante : de forme oblong, de couleur vert fluo dans le sens de vol et trainée blanche à son extrémité arrière. Il difficile à dire son volume du fait que pour moi, cette boule est passée trés vite et relativement loin, peut-être aux alentours de la , dans la direction nord sud entre l'aéroport de et ). Au niveau altitude, ce phénomène étant relativement éloigné de mon lieu d'observation, il est passé un peu au dessus des arbres. ---Les conditions atmosphériques de ce soir là, sont les suivantes : temps clair, sec et chaud. . -----

---Je ne peux rien ajouter d'autre. ----

le cinq août mil neuf cent quatre vingt seize à neuf heures trente. Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration cidessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'enquêteur

GADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE GENDARMERIE NATIONALE Compagnie : PROCES - VERBAL DE Unité: RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF BT N° PIÈCE N° FEUILLET AUDITION - PV 00539/96 C.U. Nous soussigné : gendarme C E) en résidence à Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie. Rapportons les opérations suivantes : Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons: F , 50 ans, née le demeurant concubinage, agent de service, nationalité française. qui déclare le onze août mil neuf cent quatre vinot seize à quatorze heures et huit minutes:"--------J'ai été témoin des faits qui se sont produits le jeudi 1 août 1996 vers 21 30. Je me trouvais au domicile de Monsieur S J . Nous étions six personnes. Nous étions lotissement, rue

verte et qui scintillait. Au fur et à mesure qu'elle roulait, elle perdait de sa couleur, passant du vert au jaune en laissant comme une trainée jaune genre fluo derrière elle. C'est quelque chose qui éblouissait. A ce moment là, en une fraction, je l'ai dit à monsieur S qui a également regardé. Le temps que je le dise, les autres personnes qui avaient le dos tourné, se sont retournés, mais ils n'ont plus vu qu'une trainée. Au départ, j'ai pensé que c'était quelque chose qui avait été lancé, mais lorsque j'ai lu le journal, je me suis dit qu'il ne pouvait pas s'agir d'une fusée. De plus, ce phénomène ne faisait aucun bruit.

——Ce soir là, il y avait beaucoup d'étoiles, malgré que la nuit n'était pas entièrement tombée. La température était fraiche.

---Pour moi ce phénomène était près, sans pour autant vous donner une distance. allant de la droite vers la gauche, passant au niveau de la cime des arbres. --A le onze août mil neuf cent quatre vingt seize, à 14 heures 30.
---Je ne peux rien ajouter d'autre. ---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ciessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue L'enquêteur

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie : PROCES - VERI

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE	N° FEUILLE
4	

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

: Unité : BT

CH

AUDITION

Nous soussigné :	gendarme C	Р,	en re	sidence	e à			
Vu les articles:	59 et 298 du	décret du	20 ma	i 1903	portant	règlement	sur	l'organisation
	du service de	la genda	rmerie					
Rapportons les o	p <mark>érations suiv</mark>	antes :						
Nous	trouvant à	, au	burea	u de no	otre uni	té, entend	ons:	

Sí J , 46 ans, né le à demeurant

PV 00539/96

marié, chauffeur, nationalité française,

qui déclare le cinq août mil neuf cent quatre vingt seize à neuf heures et neuf minutes:"-----

---Je me présente à vos services pour vous relater le fait suivant. ---Le jeudi 1 er août 1976 vers 21 heures 30, je me trouvais sur ma terrasse et sa concubine Mme avec des amis, Mr N J qui demeure à 🗐 rue F . A ce moment, nous avons vu passer dans le ciel une lumière verte fluo, style flamme de chalumeau. Cela s'est produit en une fraction de seconde puis plus rien. Il n'y a que moi et cette dame qui l'avons vu, car mon épouse et Mr N se trouvait dos tourné à cette boule. ---Concernant ce phénomène, je peux le décrire de la façon suivante : de forme oblong, de couleur vert fluo dans le sens de vol et trainée blanche à son extrémité arrière. Il difficile à dire son volume du fait que pour moi, cette boule est passée trés vite et relativement loin, peut-être aux alentours de la dans la direction nord sud entre l'aéroport de et ). Au niveau altitude, ce phénomène étant relativement éloigné de mon lieu d'observation, il est passé un peu au dessus des arbres. ---Les conditions atmosphériques de ce soir là, sont les suivantes : temps clair, sec et chaud, . --------Je ne peux rien ajouter d'autre. ----

A le cinq août mil neuf cent quatre vingt seize à neuf heures trente. Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration cidessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'enquêteur

GENDARMERIE NATIONALE CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE Compagnie : PROCES - VERBAL DE Unité: RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF BT Nº PIÈCE Nº FEUILLET AUDITION - PV 00539/96 C.U. P Nous soussigné : gendarme C , en résidence à Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie. Rapportons les opérations suivantes : Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons: BI F , 50 ans, née le demeurant concubinage, agent de service, nationalité française, qui déclare le onze août mil neuf cent quatre vingt seize à quatorze heures et huit minutes:"--------J'ai été témoin des faits qui se sont produits le jeudi 1 août 1996 vers 21 30. Je me trouvais au domicile de Monsieur S J lotissement, rue du haut de la mare. Nous étions six personnes. Nous étions assis sur la terrasse. Il n'y a que moi et monsieur S qui avons vu ce phénomène, car les autres personnes à ce moment là, se trouvaient dans le sens opposé. -------Pour ma part, j'ai vu comme on dirait une <mark>boule feu</mark> qui roulait de <mark>couleur</mark> verte et qui scintillait. Au fur et à mesure qu'elle roulait, elle perdait de sa couleur, passant du vert au jaune en laissant comme une trainée jaune genre fluo derrière elle. C'est quelque chose qui éblouissait. A ce moment là, en une fraction, je l'ai dit à monsieur S qui a également regardé. Le temps que je

le dise, les autres personnes qui avaient le dos tourné, se sont retournés, mais ils n'ont plus vu qu'une trainée. Au départ, j'ai pensé que c'était quelque chose qui avait été lancé, mais lorsque j'ai lu le journal, je me suis dit qu'il ne pouvait pas s'agir d'une fusée. De plus, ce phénomène ne faisait aucun bruit. ----Ce soir là, il y avait beaucoup d'étoiles, malgré que la nuit n'était pas

---Pour moi ce phénomène était près, sans pour autant vous donner une distance, allant de la droite vers la gauche, passant au niveau de la cime des arbres. --A , le onze août mil neuf cent quatre vingt seize, à 14 heures 30.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ciessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

L'enquêteur

entièrement tombée. La température était fraiche. -----

---Je ne peux rien ajouter d'autre. ---

La personne entendue

## PROGRAMME DE VOLS REGULIERS

20.Jun.96

JOURS   N° DE YOL   APPAREIL   APRILE   DEPART	20.Jun.96						••
2 mu 6	JOURS	N. DE AOF	APPAREIL	APPLIVEE	DEPART		
1 au 5	2 au 6	ARP 5903	B737	02h15			
1 au 5	2 au 6	ARP 5903	B737		03400		
1 au 5	1 au 5	TAT 400	E120		06H35		
1 au 5	1 au 5	TAT 502	BE1900		06H35	1	au 12 juillot
1 au5	1 au 5	TAT 510	BE20		06H40		au 12 juillet
1 au5	1 au 5	TAT 020	FK28		06H50		
1 au 5		TAT 240			07H00	Ì	
1 au 5	The second secon			07H15	1	fi.	au 26 juillet
1 ou 5		TAT 540	1		07H30	<u>c</u>	
1 ou 5	1	FRS 300		07H45			
1 au 5	the second secon	The state of the s			08H05		l
1 au 5				09H50			
1 eu 5							İ
1 au 5							
1 au 5		A second of the control of the contr	•	Maria Control of the			au 12 juillet
1 au 5	•			S			
3 eu 5			A STATE OF THE STA	101110	10HA0		ou in june
1 au 5	1	I a second a	- 10 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				
1 et 5	I and the second second					1	
1 au 5         IAT 023         FK20         14H20           1 au 5         TAT 026         FK20         17H00           3 au 5         TAT 247         BE20         17H00           1 au 5         TAT 540         FK 20         17H00           1 au 5         TAT 548         FK 20         17H30           1 au 5         TAT 508         BE1900         17H40           1 au 5         TAT 406         E120         17H45           1 au 5         TAT 249         ATF42         10H30           1 au 5         TAT 249         ATF42         10H30           1 au 5         TAT 027         FK20         10H30           1 au 5         TAT 028         FK20         19H10           1 au 5         TAT 549         FK20         19H10           1 au 5         TAT 549         FK20         20H45           1 au 5         TAT 549         FK20         21H35           1 au 5         TAT 027         FK20         21H35 <td></td> <td>The state of the s</td> <td></td> <td></td> <td>and the second of the second o</td> <td></td> <td></td>		The state of the s			and the second of the second o		
1 au 5	1 00 3	I'M' Jeo	120		13/100	\$	
1 au 5	1 m . 5	TAT 023	EKOO	141120		â	
1 et 5	And the second second			17(120	161110		
3 au 5		•		1700	101110		nu 27 cmsl
1 au 5	I control control	I .	T ASSESSED				ad St. soht
1 au 5       TAT548       FK28       17H25       a/c 29 juillet         1 au 5       TAT 508       BE1900       17H35       au 12 juillet         1 au 5       TAT 667       ATR42       17H35       au 12 juillet         1 au 5       TAT 516       BE20       17H40       au 12 juillet         1 au 5       TAT 406       E 120       17H45       au 12 juillet         1 au 5       TAT 249       ATR42       19H20       au 12 juillet         1 au 5       TAT 027       FK20       19H30       19H10       au 12 juillet         1 au 5       FRS 306       BE 1900       19H15       au 19H15       au 19H15         1 au 5       FRS 307       BE 1900       19H15       au 19H15       au 12 juillet         1 au 5       FRS 307       BE 1900       19H15       au 12 juillet       au 12 juillet         1 au 5       TAT 549       FK28       21H25       au 12 juillet         1 au 5       TAT 249       ATR42       21H25       au 12 juillet         1 au 5       TAT 517       BE 20       21H35       au 12 juillet         1 au 5       TAT 407       E 120       21H35       au 12 juillet         1 au 5       TAT 40	1	1		171100			n /o 20 hallas
1 au 5	•				471106		
1 au 5		Market Control of the Control				1	
1 au 5		1		4711/05	171130		au 12 junet
1 au 5       TAT 406       E120       17H45         1 au 5       TAT 248       ATR42       19H20         1 au 5       TAT 027       FK20       19H30         1 au 5       FRS 306       BE 1900       19H55         1 au 5       FRS 307       BE1900       19H10         1 au 5       FRS 307       BE1900       19H15         1 au 5       TAT 549       FK20       20H45         1 au 5       TAT 549       FK20       21H00         1 au 5       TAT 029       FK20       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         TAT 240       ATR42       XXXXXX       07H00         TAT 776       FK20       16H55       /       a/c 29 juin         TAT 249       ATR42       21H25       a/c 29 juin         DIMANCHE       TAT 669       FK20       18H30       19H10	1		I	17835	470140		40191
1 au 5       TAT 248       ATR42       19H20         1 au 5       TAT 027       FK20       19H30         1 au 5       FRS 306       BE 1900       19H55         1 au 5       TAT 028       FK28       19H10         1 au 5       FRS 307       BE1900       19H15         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 029       FK28       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         TAT 240       ATR42       XXXXXX       07H00         TAT 776       FK28       16H55       /       a/c 29 juin         TAT 249       ATR42       21H25       a/c 29 juin         DIMANCHE       TAT 669       FK29       18H30       19H10		The state of the s	A				ou 12 jumet
1 au 5       TAT 027       FK20       10H30         1 au 5       FRS 306       BE 1900       10H55         1 au 5       TAT 028       FK28       19H10         1 au 5       FRS 307       BE1900       19H15         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 029       FK28       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         SAMEDI       TAT 660       FK28       16H55       07H00         TAT 776       FK28       16H55       07H00         TAT 777       FK28       16H55       07H00         TAT 249       ATR42       29 juin         DIMANCHE       TAT 669       FK29       18H30         TAT 028       FK29       19H10		the second of th					
1 au 5       FRS 306       BE 1900       18H55       19H10         1 au 5       TAT 028       FK28       19H10         1 au 5       FRS 307       BE1900       19H15         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 029       FK28       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       APP 5900       B737       22H00         1 au 5       APP 5900       B737       22H00         SAMEDI       TAT 660       FK28       07H00         TAT 776       FK28       16H55         TAT 777       FK28       17H35         TAT 249       ATR42       2H25         DIMANCHE       TAT 669       FK29       18H30         DIMANCHE       TAT 669       FK29       18H30					18H2U		
1 au 5       TAT 028       FK28       19H10         1 au 5       FRS 307       BE1900       19H15         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 549       FK28       21H25         1 au 5       TAT 029       FK28       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         SAMEDI       TAT 660       FK28       07H00         TAT 776       FK28       16H55         TAT 777       FK28       17H35         TAT 777       FK28       17H35         TAT 249       ATH42       21H25         DIMANCHE       TAT 669       FK28       18H30         TAT 028       FK28       19H10	1			W 120211 5 247 1			
1 au 5       FRS 307       BE1900       19H15         1 au 5       TAT 549       FK28       20H45         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 249       ATR42       21H25         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H36         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         SAMEDI       TAT 660       FK28       07H00         TAT 776       FK28       16H55         TAT 777       FK28       17H35         TAT 249       ATR42       2H25         DIMANCHE       TAT 669       FK28       18H30         TAT 028       FK28       18H30         TAT 028       FK28       19H10	I con			18H55			
1 au 5       TAT 549       FK28       20H45         1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 249       ATR42       21H25         1 au 5       TAT 509       FK28       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         SAMEDI       TAT 660       FK28       07H00       I         TAT 776       FK28       07H00       I         TAT 777       FK28       16H55       ////////////////////////////////////							
1 au 5       TAT 549       FK28       21H00         1 au 5       TAT 249       ATR42       21H25         1 au 5       TAT 029       FK28       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         TAT 240       ATR42       XXXXXX       07H00         TAT 776       FK28       16H55       AC 29 juin         TAT 777       FK28       17H35       AC 29 juin         TAT 249       ATR42       21H25       AC 29 juin         DIMANCHE       TAT 669       FK29       18H30       19H10	1 au 5	FRS 307	BE1900		19H15		
1 au 5       TAT 249       ATR42       21H25         1 au 5       TAT 029       FK28       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         TAT 240       ATR42       XXXXXX       07H00         TAT 776       FK28       16H55       ////////////////////////////////////	1 au 5	TAT 549	FK20	20H45			
1 au 5       TAT 249       ATR42       21H25         1 au 5       TAT 029       FK28       21H30         1 au 5       TAT 509       BE1900       21H35         1 au 5       TAT 517       BE20       21H35         1 au 5       TAT 407       E120       21H40         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H00         1 au 5       ARP 5900       B737       22H50         SAMEDI       TAT 660       FK28       07H00         TAT 240       ATR42       XXXXXX       07H00         TAT 776       FK28       16H55       /       a/c 29 juin         TAT 777       FK28       17H35       /       a/c 29 juin         DIMANCHE       TAT 669       FK28       18H30       19H10       19H10	1 au 5	TAT 549	FK28		21H00	1	
1 au 5	1 au 5	TAT 249	ATR42	21H25			
1 au 5	1 au 5	TAT 029	FK28	21H30		'	
1 au 5					1		au 12 juillet
1 au 5							the second second second
1 au 5 ARP 5900 B737 22H00 22H50 SAMEDI TAT 660 FK28 07H00 TAT 776 FK28 16H55 7AT 777 FK28 17H35 7AT 249 ATR42 29 juin a/c 29	and the second con-		I	The second secon			
1 au 5 ANP 5900 B737 22H50   SAMEDI TAT 660 FK28 07H00   TAT 240 ATR42							
SAMEDI         TAT 660         FK28         07H00				E.E. 100	22H50	i	
TAT 240 ATR42			***	A SANDA CITTÀ DI TANDONIO DI TANDONIO		_	
TAT 776 FK28 16H55 / a/c 29 juin 777 FK28 17H35 / a/c 29 juin 78 process of the p	SWILLDI			· www		<u>'</u>	
TAT 777 FK28 17H35 / 29 juin a/c 29 juin b/c 29 juin b		2.00 2.00			07/100	,	n/n 20 him
DIMANCHE TAT 249 ATR42 - 21H25 a/c 29 juin TAT 028 FK28 19H30 19H10				16/100	171100		and the second s
DIMANCHE TAT 669   FK28   18H30   19H10						<i>'</i>	
TAT 028 FK28 19H10	DILLAHOUR		and the second second	101100	Z1HZ5		are kajum
	DIMANCHE		Caraca and a contract of the c	TRH30	40014.5		
TAT 029   FK28   21H30					19/110		
		TAT 029	FK28	21H30		A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	

0318

C\*



# INSOLITE

# OVNI: une boule verte dans le ciel

— Effervescence hier soir dans le dans la région de ct au-dessus de l'agglomération de . Un objet volant de forme sphérique et de couleur verte a été aperçu dans le cicl, entre 21 h 15 et 21 h 45 par plusieurs personnes. Très lumineux, l'objet se déplaçait dans un axe nord-sud à une vitesse élevée selon plusieurs témoins. Il a été particulièrement visible, semble-t-il, dans le cicl de

, un village situé à une quarantaine de kilomètres de Les gendarmes du centre opérationnel ont également été alertés par plusieurs témoins, à partir de 21 h 36 très précisément. D'autant que la même « boule », de couleur identique, a été vue très peu de temps après ce premier appel téléphonique dans le ciel de . Un phénomène qui ne manquera pas d'intéresser les experts du SERPA, le Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique. Les services officiels, très sollicités, n'étalent pas en mesure, hier soir, de fournir une explication à ce phénomène ou d'établir la nature de cet « objet volant non identifié ». prie les éventuels témoins de La gendarmerie de lui faire part de ses observations en téléphonant au